



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 09 / 2020 - 2021 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Demande d'un crédit de CHF 240'000 TTC pour la réalisation d'un bouclage du réseau d'eau sous pression (ESP) et le renforcement de la défense incendie à Vich

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Notre réseau d'eau sous pression (ESP) assure la distribution en eau potable pour tous les habitants de la commune, mais également l'alimentation en eau des 58 bornes hydrantes (BH) déployées sur notre territoire, afin d'assurer la défense incendie de notre village. En effet ces 58 BH sont directement raccordées sur les canalisations de notre réseau d'eau sous pression.

Aujourd'hui, la défense incendie du centre du village compact n'est pas garantie et a fait l'objet d'un projet de longue date, qui n'était pas considéré comme prioritaire à l'époque et donc mis en veille.

Cependant, les constructions liées au plan de quartier de l'église nous amènent à réactualiser ce projet de bouclage et à le réaliser. En effet, dans le cadre de ce projet, nous devons étendre notre réseau ESP, afin de pouvoir approvisionner en eau potable les différents immeubles prévus dans ce secteur, ce qui représente le moment opportun pour réaliser ce bouclage.

La défense incendie des habitations situées à la Grand'Rue au centre du village n'est assurée que par 2 BH (BH 30 et BH 29), toutes situées sur la Grand'Rue. Si ces dernières assurent des points d'eau en suffisance pour les services de défense incendie (SDIS) en cas d'intervention depuis la rue principale, il n'en est pas de même si l'intervention devait se faire par le chemin des Vignes, car il n'y a aucune BH dans ce secteur. De plus, la configuration des constructions de la Grand'Rue forme une « barrière » d'immeubles infranchissable, qui rend très difficile, voire impossible, le déploiement de tuyaux de défense incendie depuis les BH situées sur la Grand'Rue.

D'autre part, la réalisation de ce bouclage améliore encore la sécurité en approvisionnement d'eau de notre commune, en créant des conduites parallèles au réseau existant, ce qui améliore la redondance de notre réseau, que ce soit pour palier à des interventions planifiées ou des coupures imprévues.

La figure ci-dessous représente la situation actuelle, dans laquelle on peut voir en vert sur le schéma, le passage des conduites d'eau sous pression et le positionnement des différentes bornes hydrantes dans ce secteur :



2. Nature du projet

L'objectif du projet serait de profiter des travaux à entreprendre pour l'alimentation en eau du quartier de l'Église pour réaliser un bouclage de notre réseau d'eau par le chemin des Vignes et pouvoir installer des BH supplémentaires sur cette voie d'accès, afin d'améliorer la défense incendie du centre compact du village. Ainsi, en cas de problème nécessitant l'intervention des pompiers, ces derniers auraient à disposition des BH situées côté lac et côté Jura des habitations, ce qui rendrait la situation nettement plus optimale de ce qu'elle est aujourd'hui.

Afin de déterminer le nombre et la localisation des nouvelles BH nécessaires, nous avons fait appel au Commandant du service du feu, qui, en tenant compte des équipements existants et de la configuration du secteur, a déterminé que 2 BH supplémentaires devaient être installées sur la conduite du bouclage.

Les servitudes de passage sur les parcelles 268 et 55 ont fait l'objet de négociations avec les propriétaires concernés, qui ont donné leurs accords.

L'image ci-dessous présente une vue conceptuelle du projet envisagé, où on peut voir en bleu les réalisations projetées avec le bouclage, l'installation de 2 BH supplémentaires et l'alimentation en eau du quartier de l'Eglise :



3. Descriptif des travaux prévus

Le descriptif des travaux se base sur le plan de situation PRJ-11-a en annexe

Eau sous pression

L'entreprise de génie civil adjudicatrice :

- creusera une fouille sur 150m en passant par le DP n°38 (Chemin des Vignes), les parcelles n°55 et n°268 et finira sur la Grand'Rue
- posera les canalisations d'eau sous pression sur le fond de fouille (longueur = 150m). Les raccordements des canalisations seront exécutés par l'entreprise Sutter & Fils.
- procédera au remblayage des fouilles sur 150m
- remplacera le caniveau existant sur 110m
- refera les enrobés sur 10m² au niveau du raccordement sur la Grand'Rue
- remettra le chemin des Vignes en état à la fin des travaux.

4. Planning

La durée des travaux est estimée à 1.5 mois. Une date de démarrage des travaux reste à définir.

Le planning provisionnel est disponible en annexe de ce document.

5. Coûts des travaux

Le montant des travaux est basé sur le retour des offres à la suite d'une mise en soumission réalisée par le bureau *BS+R Bernard Schenk SA*. Il s'élève à **CHF 240'000 TTC** et se décompose de la manière suivante :

Travaux de génie civil	CHF	104'000
Installation de la canalisation d'ESP et raccordements	CHF	66'000
Honoraires du bureau d'ingénieur phase d'étude (selon offre)	CHF	15'500
Honoraires du bureau d'ingénieur phase d'exécution	CHF	13'700
Test HAP	CHF	1'500
Calcul du préjudice économique de la vigne à déposer	CHF	1'800
<u>Divers et imprévus</u>	CHF	<u>20'341</u>
Montant intermédiaire	CHF	222'841
<u>TVA (7.7%)</u>	CHF	<u>17'159</u>
Montant total TTC	CHF	240'000

6. Financement

Les coûts de ce projet ont été estimés à CHF 240'000 après la rentrée de toutes les soumissions.

Cet objet est attribué au service de l'eau. Le financement sera prélevé sur le fond affecté « Fonds extension et entretien réseau eau », compte no. 9280.00.

Les projets d'extension des réseaux d'eau utiles pour la défense incendie, ainsi que l'installation de bornes hydrantes, peuvent bénéficier de subventions de l'ECA.

Dans le cadre de ce projet et sur la base du dossier et des devis soumis à l'ECA, la promesse de subvention se monte à CHF 32'900.

7. Proposition de la Municipalité

Ce projet d'extension de notre réseau d'eau sous pression permettrait de couvrir 3 objectifs majeurs pour notre commune :

Besoin en eau potable et défense incendie du nouveau quartier de l'église

Cette réalisation est une nécessité et les mesure à entreprendre pour la défense incendie de ce quartier sont mentionnées dans le rapport de la CAMAC (synthèse CAMAC No. 145678).

Amélioration de la défense incendie des habitations de la Grand'Rue

Cette situation peu optimale concernant la défense incendie de ce secteur est connue depuis longtemps. Cependant, la nécessité d'entreprendre les travaux cités sous le point 1 nous a décidés à profiter de la synergie de ce projet pour améliorer la situation de manière plus globale.

Redondance du réseau d'eau

En parallèle des besoins et avantages cités ci-dessus, la réalisation de ce bouclage dans ce secteur permet également d'améliorer notablement la redondance de notre réseau. En effet, le fait d'avoir une conduite d'eau supplémentaire et en parallèle de celle existante de la Grand'Rue (bouclage par le chemin des Vignes) crée un « doublage » du réseau d'eau dans ce secteur permettant de pouvoir effectuer des travaux de maintenance sur la conduite de la Grand'Rue ou de palier à un éventuel problème plus conséquent (fuite d'eau, rupture de canalisation, travaux dans la rue, etc.) sans impacter le réseau en aval.

8. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 09 / 2020 - 2021
- ouï le rapport de la Commission des eaux
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

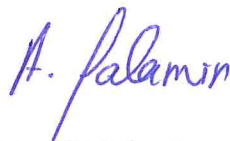
décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la réalisation d'un bouclage du réseau d'eau sous pression (ESP) et le renforcement de la défense incendie à Vich
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 240'000 TTC
- d'accepter que ces dépenses soient financées par le fonds de réserve affecté «Fonds extension et entretien réseau eau », compte no. 9280.00
- d'autoriser d'emprunter cette somme si nécessaire.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat

Distribution d'eau, Municipal responsable : Richard Stoecklin

Annexes : Plan de situation réalisé par le bureau d'ingénieurs Bernard Schenk SA – Plan PRJ-11-a
Planning provisionnel des travaux